Procès-verbal de la première séance régulière du conseil d'établissement de l'école Saint-Gabriel tenue le mardi 26 mai 2020 à 19 h 00
Rencontre TEAMS

CE-05/2019-2020

PRÉSENCES

Personnel école		Parents	
Julie Bélanger, enseignante	√	Marilyn Chartré	√
Isabelle Miron, enseignante	√	François Fréchette	√
Émily Chatrand, enseignante	√	Julie Gaouette	√
Sandra Landry, enseignante	√	Lorraine Thériault	√
Richard Dumoulin, soutien	√	Shirley Rozon	√
Chantal Pigeon, soutien		Monique Rizk	√
		Josée Thivierge	√
		Julie Robitaille, substitut	
Ne font pas partie du quorum		**Invité**	
Isabelle Martel, directrice		Samuelle Couture	√
Lise Dufour, secrétaire		Annie-Claude St-Jean	√

PROJET D'ORDRE DU JOUR

0.0 Ouverture de l'assemblée
1.0 Lecture et adoption du projet d'ordre du jour
2.0 Adoption du procès-verbal de la séance du 21 avril 2020
3.0 Questions du public
4.0 Enseignement à distance
5.0 Budget initial (documents présentés lors de la séance)
6.0 Plan de lutte 2020-2021 et reddition de compte 2019-2020 (documents présentés lors de la séance)
7.0 Reddition de compte – enseignement sexualité et COSP (documents présentés lors de la séance)
8.0 Organisation passage primaire/secondaire
9.0 Plan d'action 19-20
10.0 Mot du représentant au comité de parents
11.0 Mot du personnel
12.0 Mot de la direction
13.0 Questions diverses
14.0 Levée de l'assemblée

0.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19 h 13. Le quorum est constaté par le président. Ce dernier souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

#CE-19 20/ 035 **Résolu et adopté à l'unanimité**

2.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 AVRIL 2020

Le procès-verbal du 21 avril 2020 est adopté avec la correction suivante :

- Au point 9 remplacer le mot présidente par représentante.

La direction fait un suivi du dernier procès-verbal point par point en précisant que le donateur du 2000$ avait spécifié dans sa lettre que les sous étaient pour les groupes TSA. La direction souhaite garder le nom du donateur confidentiel. Les membres du CÉ demandent de lui faire parvenir une lettre de remerciement.

#CE-19-20 / 036 **Résolu et adopté à l'unanimité**

3.0 QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

4.0 ENSEIGNEMENT À DISTANCE

La direction rassure les membres sur le fonctionnement de l'enseignement à distance. Elle précise qu'au début il a fallu un moment d'adaptation, mais que présentement tout va bien. Les élèves sont présents et un ajustement de la part des enseignants est fait pour les 4e et 5e sec étant donné que plusieurs travaillent. Il y a des rencontres quotidiennes pour les classes Défis. Pour les élèves avec un plan d'intervention, un suivi est effectué par l'équipe de TES. Un membre mentionne que le fait d'avoir l'enseignement à distance développe l'autonomie pour plusieurs des jeunes.

5.0 BUDGET INITIAL

Mme Samuelle Couture présente le document du budget initial. Elle apporte la précision que ce budget est fait pour une rentrée scolaire présentielle.

BUDGET INITIAL - Exercice financier 2020-2021

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit adopter et soumettre pour approbation, à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, le budget pour l'exercice financier 2020-2021;

ATTENDU que ce budget maintient l'équilibre entre d'une part, les dépenses et d'autre part, les ressources financières allouées à l'établissement par la commission scolaire et les autres revenus qui lui sont propres;

Il est proposé par: François Fréchette

D'ADOPTER et DE SOUMETTRE pour approbation à la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Iles, le « Budget initial 2020-2021 » de l'établissement.

#CE-19-20 / 037 **Adopté à la majorité**

RÈGLES DE TRANSFÉRABILITÉ - Budget initial 2020-2021

ATTENDU que le conseil d'établissement et la direction doivent respecter les règles de transférabilité de la commission scolaire, telles qu'elles apparaissent aux règles internes;

ATTENDU, la nécessité de permettre à la direction de gérer le budget d'une façon efficace;

Il est proposé par: François Fréchette

D'ADOPTER les règles de transférabilité suivantes:

"Permettre à la direction de faire des transferts budgétaires entre les postes apparaissant au budget et d'en rendre compte sur une base à être déterminée au conseil d'établissement. "

#CE-19-20 / 038 **Adopté à la majorité**

6.0 PLAN DE LUTTE : REDDITION DE COMPTE 2019-2020

La direction présente le document A et B sur le plan de lutte et la reddition de compte 2019-2020. Il est précisé que le nombre d'interventions sur l'intimidation est en baisse. Nous souhaitons avoir 1 semaine contre l'intimidation et la violence.

#CE-19-20 / 039 **Résolu et adopté à l'unanimité**

7.0 REDDITION DE COMPTE – ENSEIGNEMENT SEXUALITÉ ET COSP

La direction présente les documents reddition de compte – enseignement sexualité et COSP.
Pour le volet enseignement sexualité, l'objectif a presque tout été réussi, mais étant donné la situation actuelle de pandémie, il reste une partie à terminer. L'année prochaine sera donc bonifiée. La direction mentionne que l'équipe-école a relevé le défi avec brio.
Pour la portion COSP, idem que pour la sexualité, les axes non faits seront révisés en 2020-2021.

#CÉ-19-20 / 040 **Résolu et adopté à l'unanimité**

8.0 ORGANISATION PASSAGE PRIMAIRE/SECONDAIRE

La direction demande l'autorisation aux membres du conseil, de pouvoir accueillir les élèves qui font le passage primaire/secondaire le 26 août 2020 à la condition que la rentrée se fasse en présentielle. Les élèves seraient accueillis pour une ½ journée aux heures habituelles de cours. Ils seraient présents pour l'avant-midi pour se familiariser avec l'école. Cette journée leur permettrait de rencontrer leurs futurs enseignants, de voir leurs casiers, etc. La journée du 27 août serait consacrée à l'intégration, visite du village et activité d'accueil. Présentement, une équipe travaille à produire une capsule pour bien comprendre l'horaire et un vidéo image virtuelle de l'école. Encore une fois, la direction mentionne qu'elle est heureuse de constater la mobilisation de l'équipe-école.

#CÉ-19-20 / 041 **Résolu et adopté à l'unanimité**

9.0 PLAN D'ACTION 19-20

La direction présente la 3e régulation du plan d'action 19-20. Elle précise que le plan d'action est en lien avec le projet éducatif. Les membres sont informés qu'un local sera équipé en robotique et qu'il pourra servir pour tous les niveaux scolaires.

#CÉ-19-20 / 042 **Résolu et adopté à l'unanimité**

10.0 MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

La représentante informe les membres que la fédération des comités de parents du Québec a publié sur son site le document « Questions et réponses sur les écoles et l'enseignement à distance » du gouvernement du Québec.
Le comité de parents demande que la prochaine assemblée générale annuelle se tienne avant le 18 septembre en lien avec la nouvelle nomenclature « centre de service… » pour nommer 1 parent par section au nouveau CA. Le comité est en attente d'une réponse à ce sujet.
Les parents avaient jusqu'au 25 mai pour répondre au sondage sur le site de la fédération des parents du Québec sur les enjeux du retour en classe présentiel en septembre.

11.0 MOT DU PERSONNEL

Un membre du personnel se fait le porte-parole pour mentionner qu'ils se sentent très bien supporté dans la situation actuelle par la direction, la CSSMI et par les collègues. Comme intervenants, ils se sentent appuyés dans toutes les sphères et démarches. C'est très motivant de constater que les élèves sont présents au rendez-vous. Il y a aussi une mention spéciale de fait à la direction comme quoi elle est une bonne « Capitaine ». Son dévouement pour le personnel et les élèves devient une source de motivation pour tous.

12.0 MOT DE LA DIRECTION

La direction mentionne à quel point elle apprécie la réponse de l'équipe-école. Le personnel a su s'organiser rapidement malgré la situation complexe et anxiogène. Les parents sont compréhensifs de la situation extraordinaire. Elle remercie aussi la collaboration des parents.

13.0 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

14.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **résolu et adopté à l'unanimité** de lever la séance à 20 h 40.

#CÉ-19-20 / 043

François Fréchette
Président

Lise Dufour
Secrétaire